



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2022

RISQUE DE NEIGE ET DE VERGLAS EN ÎLE-DE-FRANCE

Activation du niveau 3 du Plan neige et verglas en Île -de-France

Un épisode de neige et de pluies verglaçantes est annoncé sur l'Île-de-France pour cette nuit et la journée de demain. Laurent NUÑEZ, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, prend un ensemble de mesures adaptées et appelle à la vigilance sur les routes.

► **Situation météorologique**

Météo-France a placé l'Île-de-France en vigilance orange Neige et Verglas aujourd'hui. Des précipitations verglaçantes (sur le sud de la région) et des chutes de neige (sur le nord) sont prévues dans la nuit et la journée de demain. En raison de températures très basses, la neige tiendra au sol, avec des cumuls jusqu'à 5 cm. L'épisode devrait se poursuivre la nuit suivante et jusqu'à jeudi.

Malgré les mesures de déneigement et de salage des routes appliquées par la Direction des routes d'Île-de-France, cet épisode de neige et de verglas peut gêner fortement la circulation routière.

► **Mesures**

Laurent NUÑEZ, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, a décidé d'activer le niveau 3 du Plan neige et verglas en Île-de-France, permettant une forte mobilisation des services pour limiter les conséquences de cet épisode météorologique.

Les mesures suivantes sont applicables à compter de 22h00, pour une durée de 24 heures :

- Pour l'ensemble des véhicules :
 - **Interdiction de circuler sur la totalité de la RN 118.**
- Pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes de transport de marchandises et de transport de matières dangereuses (TMD) :
 - **Interdiction de circuler sur l'ensemble du réseau structurant d'Île-de-France.**

Des mesures complémentaires pourront être prises en tant que de besoin.

Pour la journée de demain, mercredi 14 décembre, il est demandé aux Franciliennes et Franciliens de limiter leurs déplacements et de privilégier le télétravail. Les conditions climatiques pourront se dégrader dans l'après-midi et rendre de nouveau difficile la circulation routière en fin de journée.

► Recommandations

Pour être acteur de votre propre sécurité et de celle de vos proches, informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique, respectez les consignes des autorités et tenez compte des conseils suivants :

- En cas de déplacements :
 - **Soyez prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer.**
 - **Privilégiez les transports en commun.**
 - **Préparez votre déplacement et votre itinéraire.**
 - **Respectez les restrictions de circulation**, les déviations mises en place et les consignes données.
 - **Facilitez le passage des engins de dégagement** des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
 - **En cas de verglas, soyez attentif à la chaussée.**
 - **Réduisez votre vitesse et respectez les distances de sécurité.**
 - **Équipez-vous de pneus neige si cela est possible** : une voiture équipée de pneus hivernaux gagne en adhérence.
 - **Renseignez-vous** :
 - **sur les conditions de circulation** : www.bison-fute.gouv.fr [circulation nationale] et www.sytadin.fr [circulation en Ile de France].
 - **sur les conditions météorologiques** : www.meteofrance.com
 - **sur les informations et les conseils pratiques de la Préfecture de police** via le site Internet www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr et les réseaux sociaux, notamment le compte Twitter @prefpolice.
 - **sur les informations et les conseils pratiques dans les médias** : stations de radio, notamment France bleu 107.1 pour la région Île-de-France et radio autoroutière 107.7 pour l'ensemble du réseau, chaînes de télévision, notamment France 3 IDF pour la région Île-de-France.
- Conseils généraux :
 - Protégez-vous des chutes et protégez les autres **en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile**, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
 - **Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.**
 - **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments.
 - **N'utilisez pas pour vous chauffer** des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc.) ou des chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Contact presse Préfecture de Police

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

